

CCE EXTRAORDINAIRE du 04 Décembre 2015. 1000 Suppressions d'emplois en vue en 2016 !

Le cabinet d'expertise externe SECAFI a fourni aux élus son rapport sur la situation économique d'Air France et ses projets:

« Le plan B avec sa baisse de 14 avions n'engendrerait qu'une amélioration de +130M€ sur le résultat d'exploitation. Ce montant n'est pas cohérent au vu des dépenses de restructurations consécutives à ce scénario et peu pertinent au vu des conséquences sociales. La flotte long-courrier serait lourdement impactée par ce plan.

Mais la Direction d'AF a déjà entamé ces sorties d'avions en mettant fin aux contrats de location des 340. Les B747 sortiront eux de la flotte en Janvier 2016.

Concernant les B787, l'essentiel des décisions doit être pris en 2016.

Et dès 2016, l'attrition s'engage avec des baisses de fréquences sur plusieurs lignes.

AIR FRANCE	Cumul 2016-2018 Secteur Long Courrier	Cumul 2016-2018 Secteur Moyen-Courrier
Offre Siège Kilomètre avec plan A	+2.7%	-3.6%
Offre Siège Kilomètre avec plan B	-8.6%	-8.3%

Or le marché du transport de passagers va lui progresser d'environ 18% (cumul 2016-2018).

Concernant l'emploi, tous les secteurs d'activités seront touchés par des destructions d'emplois : -1817 pour les personnels au sol et -1170 pour les personnels navigants.

Ces emplois risquent de faire défaut à Air France au moment où ils seront nécessaires.

Les équipes concernées vont être soumises à de forte pression. Cette stratégie de repli sera de plus en plus motivante pour les équipes.

Ces scénarii amèneront de fait l'entreprise dans une logique de repli commercial et de maintien d'une situation de compétitivité défavorable. »

La direction ne répond pas précisément aux questions des élus du CCE.

Elle nous dit que l'avenir de notre compagnie dépendra que de signatures d'accords.

Xavier Broseta (DRH AF) : *« On va progressivement prendre des décisions pour un repli d'activité inéluctable. Pour 2016, c'est déjà trop tard. Pour 2017, les décisions seront tranchées au premier trimestre 2016. Le repli de l'activité sera progressif.*

Il est clair que l'impact majeur se fera sentir après l'été 2016, date à laquelle les risques d'exécution se matérialiseraient. Nous devons savoir au premier trimestre 2016 si nous pourrions atteindre les économies escomptées. Tout secteur qui n'aura pas, dans le premier Trimestre 2016, d'accord de baisse de coûts, dans ce cas-là, ce sera des départs contraints. »

Pour Sud Aérien, nos dirigeants, avec ces plans de baisse de nos capacités, vont à l'inverse des tendances du marché. Ils choisissent une logique de baisse d'activité, de baisse de transport de passagers, au moment où les bénéfices/passager n'ont jamais été aussi hauts (8\$/passager source IATA 2015). Pourquoi !? Quelle est leur logique ?

Dans un secteur en croissance (+6%/an), nos concurrents vont, eux, profiter de cette aubaine et pourront récupérer les passagers que nous ne serons plus en capacité de transporter.

Ce processus est engagé depuis longtemps, il vise à casser la masse salariale de notre compagnie. Ces dirigeants **broyeurs d'emplois**, parachutés des ministères publics, n'ont pour seule stratégie que de ruiner le capital humain de notre entreprise.

Mais avec quels effectifs allons-nous nous développer pour l'avenir ?

En faisant baisser la flotte d'Air France, nos dirigeants créent volontairement du sureffectif pour mieux pouvoir s'en débarrasser.

Quels seront donc les sureffectifs identifiés en 2016 ? Pas de réponse de la direction...

La seule alternative qui nous est proposée est un chantage aux licenciements dans les différents secteurs de notre entreprise. « Soit vous signez, soit il y aura des départs contraints ! »

PLAN A ou PLAN B, le processus de réduction de 1000 emplois en 2016 est déjà enclenché sans en connaître précisément les contours.

On peut supposer qu'il touchera en priorité les PNC, et le Point à Point (Orly et Escales).

Nous devons résister face à cette direction qui depuis 10 ans, ne sait que nous proposer des plans de baisses d'effectifs dans des secteurs qui sont déjà surchargés de travail.

L'intersyndicale qui mène le combat contre ces projets proposera des actions pour empêcher des licenciements qui s'annoncent massifs si aucune résistance n'est opposée.

Le combat ne fait que commencer et la réponse des salariés doit être forte et massive.

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org

 Sud Aerien

 @SudAerien